

Annex 2

Confidential *ex parte*

Office of the Prosecutor

and Defence only

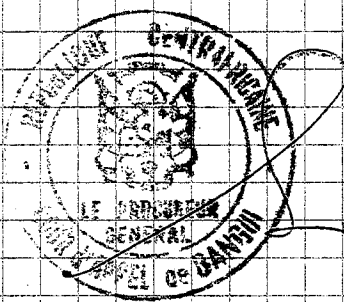
Procès Verbal de Notification d'un Mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale.

Le au deux mille quinze et le seize janvier
à 18h 35 mn; Nous, Maurice DUBERT-DOLLET
Procureur Général près la Cour d'Appel de BANGA
avons notifié à Monsieur DOMINIC ONGWEN,
le Mandat d'arrêt lancé contre lui le
08 juillet 2005 par la CPI.
Sur notre interpellation, il consent à sa remise
volontaire à la Cour Pénale Internationale.

A Bangui les date, jour et an ci-dessus



Maurice Dubert-Dollet



Domine

Maurice DUBERT-DOLLET